



2 rue Emmanuel Héré
54280 SEICHAMPS
☎ : 03 83 29 21 21
☎ : 06 83 27 65 22

PROGRAMME DE FORMATION PASSERELLE A2/A

1-3

LA DURÉE DE FORMATION ET OBJECTIFS

La formation dure 7 heures et les leçons sont individuelles. Elle a pour objectif d'amener à la compréhension d'apports théoriques essentiels et/ou spécifiques à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35kW, de comprendre l'utilité de maîtriser les savoir-faire et techniques simples mais indispensables à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35kW et de travailler, notamment sur le processus détection-analyse-décision et action dans le cadre d'un audit.

La formation peut être suivie trois mois avant la date anniversaire des deux ans d'obtention de la catégorie A2 du permis de conduire.

LA FORMATION PRATIQUE

La formation pratique se déroule en 3 séquences :

- 2 heures de théorie portant sur les statistiques de l'accidentalité routière et de celles spécifiques à la conduite des motocyclettes, de la sensibilisation aux risques, de la conduite et produits psychoactifs....
- 2 heures de maniabilité de la moto hors circulation où l'élève apprend à s'adapter à son nouveau véhicule et à comprendre la nécessité d'anticiper et d'adapter son comportement pour éviter la gestion de situations dangereuses. Les explications et le travail seront portés sur les situations de changements de direction à droite et à gauche, sur le freinage et les techniques d'inclinaison.
- 3 heures de circulation et de clôture de la formation où l'enseignant évalue la conduite de l'élève, basée sur la perception, l'analyse et la prise de décision de l'action avec un bilan sur sa prestation. Ainsi que la clôture de la formation avec des échanges et un bilan.

A la fin de la formation, une attestation est remise par l'auto-école. Elle ne permet de conduire un véhicule de la catégorie A qu'à compter du jour où l'élève est en possession du titre de conduite définitif.